

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00549 Numéro SIREN : 483 531 620 Nom ou dénomination : SARL A.T.E. GENY NEGOCE

Ce dépôt a été enregistré le 28/05/2019 sous le numéro de dépôt B2019/003699

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
ROMANS SUR ISERE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/003699**
n° de gestion : **2005B00549**
n° SIREN : **483 531 620 RCS Romans**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Romans sur Isère certifie avoir procédé le 28/05/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

SARL A.T.E. GENY NEGOCE - Société par actions simplifiée
835 chemin Des Moulins Le Moulin Blanc 26380 Peyrins -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



779819

27 MAI 2019

BILAN ACTIF



ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé						
	Immobilisations incorporelles				35 000	35 000-	100. 00-
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations, agencements, aménagements	4 292	3 061	1 231	39 759	38 528-	96. 90-
	Matériel de transport	43 033	25 059	17 974	25 594	7 620-	29. 77-
	Matériel de bureau et matériel informatique	11 950	10 089	1 861	4 642	2 781-	59. 91-
	Mobiliier de bureau						
	Immobilisations en cours						
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations financières (2)				4 200	4 200-	100. 00-
	Total I	59 276	38 209	21 066	109 195	88 129-	80. 71-
	Stocks et en-cours	7 050	2 130	4 920	58 157	53 236-	91. 54-
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et Comptes rattachés	38 657		38 657	30 995	7 661	24. 72
	Créances notaires en concours et en participation						
	Autres créances	95 924		95 924	12 396	83 528	673. 83
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	462		462	462		
Comptes de Régularisation	Disponibilités :						
	Etablissements dépositaires autorisés	926		926	2 715	1 789-	65. 89-
	A déduire : fonds détenus pour le compte de tiers (clients créditeurs)						
	Autres disponibilités	35 717		35 717	43 433	7 717-	17. 77-
	Charges constatées d'avance (3)	2 261		2 261	87	2 174	NS
	Total II	180 996	2 130	178 867	148 245	30 622	20. 66
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
	Ecart de conversion actif (IV)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	240 272	40 339	199 933	257 440	57 507-	22. 34-

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018	12	Exercice N-1 31/12/2017	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	8 000		8 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Autres réserves	96 678		103 406		6 729-	6. 51-
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	20 594		13 271		7 322	55. 17
	Comptes des notaires associés						
Sous-Total		125 271		124 678		594	0. 48
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	125 271		124 678		594	0. 48
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques et charges (II)						
DETTES (1)	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	37 582		64 663		27 081-	41. 88-
	Emprunts auprès des associés						
	Emprunts et dettes financières divers	20 985		37 261		16 276-	43. 68-
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 436		9 112		2 676-	29. 37-
	Dettes fiscales et sociales	9 658		21 726		12 068-	55. 54-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Dettes notaires en concours et en participation						
	Autres dettes						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance						
	Total III	74 662		132 762		58 101-	43. 76-
	Ecarts de conversion passif (IV)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		199 933		257 440		57 507-	22. 34-

(1) Dont à moins d'un an53 17795 216
Dont à plus d'un an21 48537 546

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1) :						
Production vendue (services) :						
Emoluments fixes, gradués et de formalités	69 583		61 854		7 730	12. 50
Emoluments proportionnels						
Honoraires						
Emoluments acquis des confrères						
Emoluments acquis aux confrères						
Produits des activités annexes	172 508		168 654		3 854	2. 28
Remises accordées par l'entreprise						
Chiffre d'affaires NET	242 091		230 508		11 583	5. 03
dont émoluments et honoraires	69 583		61 854		7 730	12. 50
Production stockée						
Subventions d'exploitation	333		1 994		1 660-	83. 28-
Reprises sur amortissements et provisions						
Transferts de charges						
Autres produits de gestion courante						
Total I	242 424		232 501		9 923	4. 27
Charges d'exploitation (2) :						
Achats	39 037		61 099		22 062-	36. 11-
Variation de stock	51 106		10 592		40 515	382. 51
Primes d'assurances	2 353		4 506		2 153-	47. 79-
Cotisations professionnelles obligatoires	40		90		50-	55. 56-
Autres achats et charges externes (3)	58 650		67 597		8 947-	13. 24-
Impôts, taxes et versements assimilés :						
Sur rémunération	1 088		612		476	77. 90
Autres impôts, taxes et versements assimilés	4 550		4 828		278-	5. 76-
Rémunération du personnel (4)	37 476		42 425		4 949-	11. 67-
Charges sociales sur rémunération du personnel (5)	8 691		4 792		3 900	81. 39
Charges personnelles	1 005		970		35	3. 61
Dotations aux amortissements	13 898		17 706		3 808-	21. 50-
Dotations aux provisions	2 130				2 130	
Autres charges de gestion courante						
Total II	220 025		215 216		4 809	2. 23
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	22 400		17 285		5 114	29. 59
(1) Dont produits afférents a des exercices antérieurs						
(2) Dont charges afferentes a des exercices antérieurs						
(3) Dont redevances de crédit bail mobilier						
(3) Dont redevances de crédit bail immobilier						
(4) Dont rémunération des notaires salariés						
(5) Dont charges sociales sur rémunération des notaires salariés						

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers :						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés		8		326	317-	97. 45-
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III		8		326	317-	97. 45-
Charges financières :						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		1 358		2 104	747-	35. 49-
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV		1 358		2 104	747-	35. 49-
2. Résultat financier (III-IV)		1 349-		1 779-	429	24. 14
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		21 050		15 506	5 544	35. 75
Produits exceptionnels :						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital		79 201		10 782	68 419	634. 57
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total V		79 201		10 782	68 419	634. 57
Charges exceptionnelles :						
Sur opérations de gestion		40		103	63-	60. 86-
Sur opérations en capital		75 529		10 399	65 130	626. 32
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Total VI		75 570		10 502	65 068	619. 58
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		3 631		280	3 351	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)		4 088		2 515	1 573	62. 54
Total des produits (I+III+V)		321 634		243 609	78 025	32. 03
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		301 040		230 338	70 703	30. 70
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		20 594		13 271	7 322	55. 17

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 199 933.09 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 242 091.02 Euros et dégageant un bénéfice de 20 593.53 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 2 309 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 2 932 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	2 932
Total	2 932

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 000		
Installations générales agencements aménagements divers	55 558		
Matériel de transport	43 033		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 619		
TOTAL	114 211		
Prêts, autres immobilisations financières	4 200		
TOTAL	4 200		
TOTAL GENERAL	153 411		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		35 000		
Installations générales agencements aménagements divers		51 266	4 292	4 292
Matériel de transport			43 033	43 033
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 669	11 950	11 950
TOTAL		54 935	59 276	59 276
Prêts, autres immobilisations financières		4 200		
TOTAL		4 200		
TOTAL GENERAL		94 135	59 276	59 276

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	15 799	4 600	17 338	3 061
Matériel de transport	17 439	7 620		25 059
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 978	1 679	2 567	10 089
TOTAL	44 216	13 898	19 905	38 209
TOTAL GENERAL	44 216	13 898	19 905	38 209

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 600				
Matériel de transport	7 620				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 679				
TOTAL	13 898				
TOTAL GENERAL	13 898				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours		2 130			2 130
TOTAL		2 130			2 130
TOTAL GENERAL		2 130			2 130
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 130			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	38 657	38 657	
Impôts sur les bénéfices	1 133	1 133	
Taxe sur la valeur ajoutée	962	962	
Débiteurs divers	93 829	93 829	
Charges constatées d'avance	2 261	2 261	
TOTAL	136 842	136 842	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	36	36		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	37 546	16 061	21 485	
Fournisseurs et comptes rattachés	6 436	6 436		
Personnel et comptes rattachés	4 185	4 185		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 979	1 979		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 913	1 913		
Autres impôts taxes et assimilés	1 581	1 581		
Groupe et associés	20 985	20 985		
TOTAL	74 662	53 177	21 485	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	0			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	27 062			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100. 0000	80			80

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	7 580
Total	7 580

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	
- COMMISSIONS EXONEREES	3 381
- COMMISSIONS TAXEES 5.5 %	3 464
- COMMISSIONS TAXEES 20 %	736
Total	7 580

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	36
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 823
Dettes fiscales et sociales	6 492
Total	12 351

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges à payer

	Montant
EMPRUNT - INTERETS COURUS	
- INTERETS DES EMPRUNTS	36
FOURNIS. FACTURES A RECEVOIR	
- SOUS TRAITANCE GENERALE	311
- HONORAIRES	5 460
- ENTRETIEN MATERIEL TRANSPORT	52
CONGES PAYER	
- CONGES PAYES	4 185
ORG SOCIAUX CH A PAYER	
- CHARGES PROV CP	726
ETAT CHARGES A PAYER	
- FORMATION PROFESSION. CONTINUE	425
- TAXE APPRENTISSAGE	277
- TAXE VEHICULE SOCIETE	879
Total	12 351

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 261
Total	2 261

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges constatées d'avance

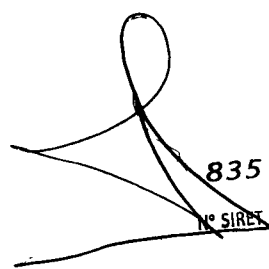
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- ASSURANCES	221		
- CADEAUX CLIENTS	2 040		
Total	2 261		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

 **SAS ATE GENY**
Le Moulin Blanc
835, Chemin des Moulins
26380 PEYRINS
N° SIRET 483 531 620 00019 - FR 30 483 531 620 00019

S.A.S. A.T.E GENY NEGOCE
835 CHEMIN DES MOULINS
LE MOULIN BLANC
26380 PEYRINS

GREFFE

COMPTES ANNUELS

01/01/2018 - 31/12/2018



**Certifié conforme
à l'original**

COGEFI

Société d'Expertise Comptable
S.A. au Capital de 208 000 €
500, Rue du Soleil
26750 SAINT PAUL LES ROMANS
N° SIRET : 317 267 501 00041

CABINET COGEFI
500 RUE DU SOLEIL

26750 SAINT PAUL LES ROMANS

Siège social :

835 Chemin des Moulins
26 380 PEYRINS

484 581 012 RCS ROMANS

RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT

(Article L 227-10 du Code de Commerce)

Conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Néant

Rappel des conventions antérieurement conclues

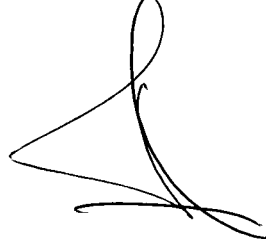
1°) Monsieur Philippe GENY a assumé gratuitement son mandat de Président. Il lui a toutefois été remboursé 10€ de frais de déplacements.

2°) Les comptes-courants d'associés présentaient au 31/12/2018, un solde créditeur de 37261€ non producteurs d'intérêts, se décomposant de la manière suivante :

- M. Philippe GENY 20985€

Fait à Peyrins
Le 5 mai 2019

Le Président



ATE GENY NEGOCE
SAS au capital de 8000€

Siège social :

835 Chemin des Moulins
26380 PEYRINS

383 531 620 RCS ROMANS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21/05/2019

Procès-verbal de délibérations

**L'AN DEUX MILLE DIX NEUF
ET LE 21 MAI A QUINZE HEURES**

Les actionnaires de la société susnommée se sont réunis en **assemblée générale ordinaire annuelle**, au siège social, sur convocation faite par le Président par lettre remise en main propre en date du 03/05/2019 .

Une feuille de présence a été établie et signée lors de leur entrée en séance par les actionnaires présents, tant pour eux-mêmes qu'en qualité de mandataires.

Monsieur Philippe GENY prend la présidence de l'assemblée en qualité de **Président**.
Monsieur Jean-Claude GENY est désigné comme secrétaire.

Après vérification des pouvoirs, des formulaires de vote par correspondance et de la feuille de présence, celle-ci certifiée exacte par le Président et le Secrétaire, **Monsieur le Président** indique que les actionnaires présents, représentés et ayant régulièrement adressé un formulaire de vote par correspondance, possèdent 80 actions ayant le droit de vote, auxquelles correspondent 80 voix sur les 80 actions composant le capital social.

Monsieur le Président rappelle que lors de cette assemblée, les décisions seront prises à la majorité simple des actions composant le capital social, conformément à l'article 15 des statuts.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- un exemplaire des statuts de la société,
- un exemplaire de la lettre de convocation des actionnaires ainsi que les récépissés postaux,

- l'inventaire de l'actif et du passif de la société au 31/12/18,
- le rapport de gestion du Président concernant le même exercice,
- le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- les comptes annuels (bilan, compte de résultats, annexes),
- un tableau faisant apparaître les résultats de la société pendant les cinq derniers exercices sociaux,
- la liste des actionnaires,
- la feuille de présence à l'assemblée,
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Monsieur le Président fait en outre observer que tous les documents qui, en application des dispositions législatives ou réglementaires, doivent être tenus à la disposition des actionnaires au siège social ou à eux adressés, l'ont été conformément à ces dispositions et au surplus, constate qu'aucun dépôt de projet de résolutions de la part d'associés n'a eu lieu.

Monsieur le Président rappelle que selon les dispositions de l'article L 227-11 du Code de Commerce, tout actionnaire a le droit d'obtenir communication des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, hormis celles en raison de leur objet ou de leurs implications financières qui ne sont significatives pour aucune des parties.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée l'ordre du jour suivant lequel elle est appelée à délibérer :

ORDRE DU JOUR

- _ Rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 31/12/18**
- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/18**
- Rapport spécial du président,**
- Examen et approbation des conventions visées à l'article L 227-10 du Code du Commerce,**
- Quitus aux dirigeants,**
- Affectation des résultats,**
- Questions diverses.**

Monsieur le Président donne lecture de son rapport sur la gestion et les opérations sociales concernant l'exercice écoulé et présente à l'assemblée les comptes annuels.

Il est donné ensuite lecture du rapport spécial du Président sur les opérations visées par l'article L 227-10 du Code du Commerce.

Monsieur le Président déclare alors la discussion ouverte.

Après divers échanges de vues et explications, personne ne demandant plus la parole, **Monsieur le Président** met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, les explications complémentaires fournies verbalement approuve dans toutes leurs parties le rapport du Président et les comptes de l'exercice clos le 31/12/18, tels qu'ils sont présentés.

L'assemblée approuve en conséquence les actes de gestion accomplis par le Président et les Directeurs Généraux Délégués, au cours de l'exercice écoulé, dont le compte rendu lui a été fait et donne quitus de leur mandat pour cet exercice aux dirigeants.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/18, lesdites conventions de celles visées par l'article L 227-10 du Code du Commerce, déclare approuver ce rapport et ces conventions dans leur intégralité et dans toutes leurs parties et donne quitus aux dirigeants à cet égard.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, étant observé que chaque associé concerné par une convention s'est abstenu au vote de celle-ci.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire approuve la répartition des résultats telle qu'elle lui est proposée par le Président et décide en conséquence d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31/12/18, soit la somme de 20594€, de la manière suivante :

- la somme de 20594€ distribuée aux actionnaires
à titre de dividendes, ci.....20594€
- Un complément pris au compte « Réserves facultatives » ,
soit la somme de.....9406€
représentant un dividende brut de 375€ par action,
avec mise en paiement à la date du 31 mai 2019.

Le dividende ci-dessus est éligible à la réfaction de 40 % sur la totalité du montant distribué, ce conformément aux dispositions de l'article 158-3-2° à 4° du CGI.

L'assemblée générale ordinaire, en conséquence des dispositions de l'article L 136-7-1-2° à 4° alinéas du Code de la Sécurité Sociale, oblige la société à régler directement au Trésor Public le montant des prélèvements sociaux et obligatoire afférents à ces dividendes.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, le montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices est ventilé dans le tableau ci-après :

EXERCICE	ANNEE DE MISE EN DISTRIBUTION	DISTRIBUTION GLOBALE	ABATTEMENT 40% Sur la totalité du montant distribué
2017	2018	20000€	250€ par titre
2016	2017	45000€	562,50€ par titre
2015	2016	45000€	562,50€ par titre

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

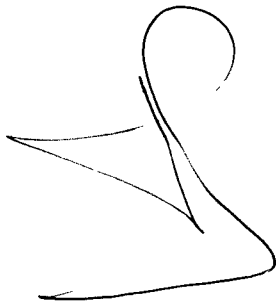
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour l'accomplissement des formalités légales et notamment pour le dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce prévu par l'article L 232-23 du Code de Commerce.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à **SEIZE heures**.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Secrétaire.

LE PRESIDENT

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large loop at the top and a long, sweeping horizontal stroke at the bottom.

LE SECRETAIRE

A handwritten signature in black ink, featuring a series of connected loops and a long, sweeping horizontal stroke at the bottom.

ATE GENY NEGOCE
SAS au capital de 8000€

Siège social :

835 Chemin des Moulins
26380 PEYRINS

383 531 620 RCS ROMANS

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT **A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 MAI 2019**

Madame, Monsieur

Nous nous sommes réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions de l'article L227-9 du Code du Commerce pour vous présenter un rapport sur la situation de la société pendant l'exercice clos le 31/12/18, son évolution prévisible sur les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date du présent rapport et ses activités en matière de recherche et de développement et plus généralement sur l'activité de la société au cours du dernier exercice écoulé, les résultats de cette activité, les progrès réalisés ou les difficultés rencontrées et les perspectives d'avenir.

Vous avez pris connaissance par la communication qui vous a été faite du bilan, des comptes de résultats et des annexes se rapportant à l'exercice clos le 31/12/18.

En complément des indications qu'il comporte, vous trouverez ci après en application des dispositions légales, le présent rapport de gestion .

I – SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

a) Activité

Notre société a réalisé au cours de l'exercice écoulé

Un total de produits d'exploitation hors taxes de..... 321634 €

Au cours de l'exercice clos le 31/12/17

Ce total de produits d'exploitation hors taxes était de 243609 €

Soit une hausse de..... 78025€

Représentant une hausse en pourcentage de 33,03%

b) Résultats

Dans le même temps, le total de nos charges d'exploitation est passé de 230338 € en 2017 à 301040 € en 2018 soit une hausse de 30,69 %. Notre compte d'exploitation se solde par un résultat positif de 20594 € contre un résultat également positif de 13211 € pour l'exercice 2017.

Compte tenu de l'incidence des comptes de produits et charges divers, soit produits financiers (8€), charges financières (1358€), produits exceptionnels (79201€), charges exceptionnelles (75570 €) et l'IS (4088 €), notre compte de résultat se solde par un bénéfice net comptable de 20594€ contre un bénéfice net comptable de 13271€ à l'exercice précédent.

c) Progrès réalisés ou difficultés rencontrées

Au cours de l'exercice clos le 31/12/18, nous n'avons pas effectué d'investissements . La valeur d'actif des immobilisations à la clôture de l'exercice s'élevait à 59276€ tandis que le montant des amortissements à la même date était de 38209€, soit un montant net de 21066€.

La situation financière de notre société se présentait comme suit au

- Caisse.....	926 €
---------------	-------

Solde bancaires créditeurs

- Banque Crédit Agricole.....	35717 €
-------------------------------	---------

Les valeurs réalisables ou disponibles au 31/12/18, c'est à dire actif circulant moins stocks, s'élevaient à 173947€, et l'ensemble des dettes s'élevait à la même date à 53677€

d) Activité pendant l'exercice écoulé – Evénements intervenus entre la date de clôture de l'exercice et ce jour

Au cours de cet exercice comptable, nous avons réalisé la vente de notre fond de commerce de détail. Notre activité d'agent commercial a connu une progression significative compte tenu de l'amélioration de la conjoncture économique. Pour l'exercice 2019, nous allons nous recentrer sur notre activité d'agent commercial afin de retrouver des résultats conformes aux années précédentes.

II – PRESENTATION DES COMPTES REGLES ET METHODES COMPTABLES

(code de commerce – articles L 123-13 et L13-17 – article R 123-178, R 123-185, R123-195 et R 123-196)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- La continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode :

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés en appliquant pour la première fois les dispositions des règlements N° 2002-10 et 2004-06 du comité de la Réglementation Comptable relatifs aux actifs. Compte tenu de leur nature et de leur montant, les actifs présents au bilan de clôture de l'exercice précédent n'ont donné lieu à aucun retraitement.

AMORTISSEMENT

Durée d'amortissement :

Immobilisations non décomposées :

Amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement)

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Mode d'amortissement :

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

III – PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31/12/18 soit la somme de 20594€ en distribution de dividendes et de prendre sur le compte « réserves facultatives » la somme de 9406€ pour porter la distribution à un total de 30000€.

IV – DIVIDENDES MIS EN DISTRIBUTION AU TITRE DES TROIS PRECEDENTS EXERCICES

Nous reconnaissons qu'une distribution de dividendes a eu lieu au cours des trois derniers exercices. Pour se conformer aux dispositions dudit article, nous avons décidé de ventiler le montant des dividendes dans le tableau ci-après.

EXERCICE	ANNEE DE MISE EN DISTRIBUTION	DISTRIBUTION GLOBALE	ABATTEMENT 40%	PRELEVEMENTS SOCIAUX	DIVIDENDES NETS APRES PRELEVEMENTS SOCIAUX
2017	2018	20000€	20000€	6000	14000€
2016	2017	45000€	45000€	16425	28575€
2015	2016	45000€	45000€	16425	28575€

V – PRISE DE PARTICIPATION REALISEE AU COURS DE L'EXERCICE DANS LES FILIALES AU SEIN D'AUTRES SOCIETES

Néant

VI – SITUATION DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant

VII – ENGAGEMENTS DONNES OU RECUS

Néant

VIII – PARTICIPATIONS RECIPROQUES

Néant

IX – DEPENSES NON DEDUCTIBLES (Article 223 quater du CGI)

- Provisions et charges non déductibles.....3960€
- Amendes et pénalités..... 40€

X – CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L223-19 DU CODE DU COMMERCE

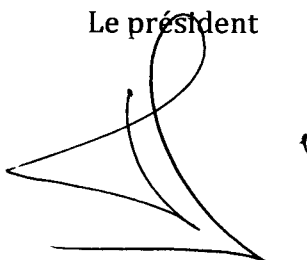
Vous trouverez par ailleurs notre rapport spécial sur les conventions susceptibles de tomber sous le coup de l'article L 223-19 sus visé et dont nous vous demanderons la ratification à l'assemblée ainsi que le prévoit le projet des résolutions.

Nous vous remercions de votre attention.

Nous demeurons à votre disposition et nous vous demandons si vous approuvez nos propositions, de bien vouloir les consacrer par votre vote, en adoptant ces résolutions dont nous allons vous donner lecture et dont le texte a été mis à votre disposition dans les conditions légales et réglementaires avec tous les documents de nature à vous permettre de vous prononcer en toute connaissance de cause.

Fait à Peyrins
Le 5 mai 2019

Le président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' or 'L' shape with a horizontal line at the bottom.